

ARCB1BA - Introduction

ARCB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du bachelier en architecture, le/la diplômé.e est capable de concevoir des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il ou elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour aborder le programme de Master en architecture.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.

AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.

AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.

AA1.4 Composer les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.

AA1.5 Composer un projet de manière créative.

AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

AA2.1 Connaître et appliquer avec maîtrise les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.

AA2.2 Représenter avec maîtrise un parti architectural.

AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales.

AA2.4 Représenter avec maîtrise des logiques constructives.

AA2.5 Représenter avec maîtrise un processus créatif.

AA2.6 Représenter des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

AA3.1 Connaître et expliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.

AA3.2 Connaître et expliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.

AA3.3 Connaître et appliquer des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.

AA3.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

AA4.1 Connaître et expliquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.

AA4.2 Connaître et expérimenter les notions et les démarches de disciplines artistiques.

AA4.3 Connaître et appliquer les contenus de disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture

AA4.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelle

AA5.1 Communiquer de façon attentive et inclusive avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture.

AA5.2 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive et inclusive

AA5.3 Argumenter en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

AA6 Adopter une démarche scientifique

AA6.1 Connaître les méthodes disciplinaires de la recherche scientifique.

AA6.2 Adopter une attitude critique dégagée de tout a-priori

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme du bloc 3, comprend 3 crédits de cours au choix à chaque quadrimestre, soit un total de 6 crédits de cours a# choisir, indifféremment, sur les sites de Bruxelles ou Tournai.

Les matières enseignées (Bac et Master) sont structurées en six domaines spécifiques :

• ..

ARCB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Contenu :

o Projet d'architecture (66 crédits)

○ LBARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Pierre Burquel Arnaud De Francesco Michèle De Myttenaere Gérald Ledent Marie-Christine Raucent Ariane Van Craen Guénola Vilet	[FR] [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	x		
○ LBARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration ■	Marie-Hélène Bulté Francesco Cipolat Sébastien Dachy Thierry Delcommune Philippe Honhon Frédéric Karam	[FR] [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	x		
○ LBARC1301						

● LBARC1224



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LBARC1323	Anglais 3 	Carlo Lefevre	DN [q1+q2] [20h] [2 Crédits] 			x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

ARCB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)


Contenu :

Projet d'architecture

○ LBARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Pierre Burquel Arnaud De Francesco Michèle De Myttenaere Gérald Ledent Marie-Christine Raucent Ariane Van Craen Guénola Vilet	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------------------	---	---

Expression, représentation et communication

○ LBARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Thierry Delcommune Jerome Malevez	(FR) [q1] [15h +22.5h] [3 Crédits] 🌐
○ LBARC1121	Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif	Thierry Delcommune Jerome Malevez	(FR) [q2] [15h +22.5h] [3 Crédits] 🌐
○ LBARC1122	Moyens d'expression et représentation : initiation		

○ LBARC1142	Architecture, ville et territoire : sciences du milieu	Francois Vermer	FR [q1] [40h] [4 Crédits] 
-------------	--	-----------------	---

ARCB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

○ LBARC1263	Matérialité et représentation	Emilie Bechet Giulia Marino	ES [q2] [30h] [3 Crédits] 
-------------	-------------------------------	--------------------------------	---

o Pratique professionnelle

o Langues

○ LBARC1228	Anglais II 	Frédéric Declercq	ES [q1] [20h] [2 Crédits] 
-------------	--	-------------------	---

ARCB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :

o Projet d'architecture

○ LBARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation ■	Emilie Bechet Pierre Burquel Gilles Debrun Vincent Piroux Ariane Van Craen	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐
○ LBARC1307	Projet d'architecture thématique : territoire	Roselyne de Lestrangle Gilles Debrun Julie Deneff Philippe Honhon	(FR) [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐

o Expression, représentation et communication

○ LBARC1321	Moyens d'expression et représentation : confirmation ■	Joelle Houdé Jerome Malevez Manuel Perez Perez Marie-Christine Raucent	(FR) [q1] [60h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	---	-------------------------------------

o Contexte et culture

○ LBARC1343	Théorie de la restauration	Damien Claeys David Vandenbroucke	(FR) [q1] [20h +15h] [3 Crédits] 🌐
○ LBARC1345	Histoire et théorie de l'architecture : questions spéciales ■	Beatrice Lampariello	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LBARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Roselyne de Lestrangle Julie Deneff	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LBARC1344	Socio-anthropologie de l'habiter	Audrey Courbebaisse	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Matériaux, structure et construction

○ LBARC1360	Equipement du bâtiment et confort ■	Magali Bodart Geoffrey Van Moeseke	(FR) [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐
○ LBARC1361	Conception des structures 1 ■	Luca Sgambi	(FR) [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐
○ LBARC1362	Construction and materials : developments ■	Adrian Joyce	(FR) [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐

o Pratique professionnelle

○ LBARC1380	Stage bachelier		(FR) [q2] [] [2 Crédits] 🌐
-------------	-----------------	--	----------------------------------


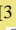
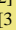

o Langues

○ LBARC1323	Anglais 3 	Carlo Lefevre	EN [q1+q2] [20h] [2] Crédits 
-------------	---	---------------	---

⊗ Cours au choix bloc annuel 3

○ Cours au choix bloc3 Q1-Q2

L'étudiant.e choisira 6 crédits de cours au choix (de préférence 3 crédits au Q1 et 3 crédits au Q2).

⊗ LTARC1352	Régionalisme critique	Henry Pouillon	FR [q1] [30h] [3] Crédits 
⊗ LTARC1365	Constructions simples	Dimitri Fache	FR [q1] [30h] [3] Crédits 
⊗ LTARC1369	Re-design	Emilie Gobbo	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1325	Dessin modèle vivant	Michèle De Myttenaere Jerome Malevez	FR [q1] [45h] [3] Crédits 
⊗ LTARC1327	In situ : Lempis	Eric Van Overstraeten	FR [q2] [45h] [3] Crédits 
⊗ LTARC1328	Théories et pratiques de l'image en architecture et en art	Anne Nottebaert	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1348	L'architecture du logement. Enjeux, histoire et typologies	Gérald Ledent	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1303	Atelier d'architecture thématique : patrimoine	Joelle Houdé Marie-Christine Raucant David Vandebroucke	FR [q2] [45h] [3] Crédits 
⊗ LTARC1325	Histoire de l'art moderne et contemporain	Henry Pouillon	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1347	Séminaire paysages actuels	Daniela Perrotti	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1366	Architecture durable	Benoit Thielemans	FR [q2] [30h] [3] Crédits 
⊗ LBARC1350	Stage spécifique : construire durablement		FR [q2] [] [3] Crédits 
⊗ LBARC1349			

ARCB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

PÉDAGOGIE

L'architecture est une discipline spécifique et, par définition, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société et puise son énergie et son inventivité en tirant parti des contraintes positives de celle-ci, ainsi que par les spécificités matérielles et immatérielles de sa propre discipline. L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiant-es vers un savoir-être responsable et compétent. Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et maîtrise des savoirs techniques sont les objectifs premiers de la formation de nos étudiant-es.

Outre le développement de la créativité, ainsi que de l'habileté à mener une réflexion cohérente, en développant des atouts personnels d'autonomie et de coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiant-es bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles de la discipline architecturale. La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, au regard des conditions particulières de la vie individuelle et collective.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue, menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, faisant sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier exigeant, qui demande des compétences opérationnelles, fondées sur des savoirs, un savoir-penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques ; il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant-e "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus aboutie qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultée à la page : <https://intranet.uclouvain.be/Fr/myucl/administrations/adri/partenariats.html> (après identification)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de Bachelier en architecture donne un accès direct à la formation de [Master \[120\] en architecture/BXL](#) à Bruxelles ou de [Master \[120\] en architecture/TRN](#) à Tournai

En outre, des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#)

GESTION ET CONTACTS

Bachelier en architecture « **ARCB1BA** »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

doyen : [Eric Van Overstraeten](#)

directrice administrative : [France Pécher](#)

Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

Vice-doyen du site : [Cécile Chanvillard](#)

directeur administratif du site: [François Nizet](#)

Responsables de programme : [Christine Fontaine](#), [Joëlle Houdé](#)

Coordinateur académique de la mobilité erasmus et échanges internationaux : [Christine Fontaine](#)

Equipe administrative :

[Christelle Diafwanana](#)

[Marcela Andrea Tapia Gomez](#)

[Serge Vallet](#)

Jurys

Président : [Martin Buysse](#)

Secrétaire : [Cécile Chanvillard](#)

Jury restreint : François Nizet, [Christine Fontaine](#), [Joëlle Houdé](#), Yvette Pelsser, [Martin Buysse](#), [Cécile Chanvillard](#)

Gestion du programme